



Projet collectif sur mesure

Appel à projet : Référents Santé au travail : identifier ses missions, mener des actions dans son établissement, s'inscrire dans un réseau interne

Proposition à retourner **exclusivement par mail**
au plus tard le 15/04/21

A l'attention de :
Nicolas Mazzoli – Chargé de projet ingénierie

e-mail : nicolas.mazzoli@opco-sante.fr

Tel : 07 76 33 65 18

OPCO Santé / Délégation Régionale Ile-de-France

Auditions prévues le : 26/04/21 après-midi
Réunion de cadrage le : 10/05/21 après-midi



CONTEXTE

1 – OPCO Santé

L'OPCO Santé est l'opérateur de compétences du secteur privé de la santé.

Il est composé des secteurs suivants :

- sanitaire, médico-social et social privé à but non lucratif,
- santé au travail inter-entreprises,
- hospitalisation privée,
- thermalisme,
- et de l'Établissement Français du Sang.

Il a pour mission de contribuer au développement de l'emploi, des compétences, des parcours professionnels dans son champ, tel que défini ci-dessus.

L'OPCO Santé au niveau national, compte 11 000 établissements adhérents et plus d' 1 000 000 de salariés couverts.

Présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra marin, l'OPCO Santé est composé de 25 implantations régionales dont l'île-de-France.

2 – L'association :

L'Association Monsieur Vincent (AMV) – association loi 1901 à but non lucratif et de bienfaisance - a été créée en 1994 par la Compagnie des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul et l'Association de l'Hôpital Saint Michel-Saint Vincent. Ses établissements sont habilités à l'aide sociale.

Elle accompagne des adultes âgés de plus de 60 ans ou des personnes handicapées de tout âge dont la majorité est dépendante des aides que lui apportent les professionnels.

Elle gère des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) et pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Elle propose également des services de soutien à domicile : services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), équipes spécialisées Alzheimer (ESA), coordination gériatrique, accueils de jour, équipe médico-sociale, services de portage de repas et une maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer (MAIA).

L'Association Monsieur Vincent (AMV) accueille prioritairement les plus démunis. Elle fonde son action sur le respect de la vie et de la dignité de chaque personne.

OPCO Santé Ile-de-France

40 rue Gabriel Crié • CS 70001 • 92247 Malakoff Cedex

Tél : 01 46 00 41 29 / Fax : 01 46 00 41 21 • ile-de-france@opco-sante.fr • www.opco-sante.fr



Dans le cadre de sa politique générale, l'association a pour mission d'offrir aux personnes âgées, handicapées ou en situation de précarité - dans le respect de leurs choix - des lieux de vie ou des services diversifiés, répondant à leurs besoins et soutenant leurs aptitudes et potentiels, dans le cadre de « leur parcours résidentiel ».

L'association porte également une attention particulière aux familles et/ou aidants familiaux.

Les dimensions vie sociale, hôtelière, médicale et soignante, de la vie en résidence doivent être en harmonie et adaptées aux personnes accueillies.

Au total, l'association représente :

- 25 établissements sur l'ensemble du territoire métropolitain,
- 1 200 salariés,
- Les principaux métiers sont : des aides-soignants, des agents hôteliers, des infirmiers.

OPCO Santé Ile-de-France

40 rue Gabriel Crié • CS 70001 • 92247 Malakoff Cedex

Tél : 01 46 00 41 29 / Fax : 01 46 00 41 21 • ile-de-france@opco-sante.fr • www.opco-sante.fr



3. Le contexte :

L'accompagnement de personnes âgées dépendantes au sein des établissements et des services de l'AMV, est au centre des préoccupations de l'Association, dans le respect des valeurs défendues.

L'AMV considère que la poursuite de cet objectif est indissociable de la protection de la santé des salariés et de leurs conditions de travail.

A l'échelle de l'association, 11468 jours calendaires d'accidents du travail ont été comptabilisés en 2019.

Les DUERP ont été actualisés dans un certain nombre d'établissements en intégrant le risque COVID 19.

L'association a engagé, conjointement avec les représentants du personnel, une démarche en faveur de la qualité de vie au travail et de la prévention des risques professionnels, pour l'ensemble de ses établissements, et en lien avec chaque projet d'organisation.

Ces dispositions visent la mise en œuvre d'une méthodologie commune à l'ensemble des établissements pour répondre notamment aux situations problématiques.

Pour ce faire, l'AMV a désigné dans chacun de ses établissements, et sur la base d'un appel à candidatures, un référent Santé qui est l'interlocuteur des salariés en matière de Santé, Sécurité et QVT et notamment des risques professionnels et psycho-sociaux.

En lien avec le Directeur d'établissement et les membres de la CSSCT, le référent Santé a pour missions :

SANTE

- Décliner sur son périmètre la politique Santé décidée avec la CSSCT
- Participer à la prévention des TMS
- Informer et donner des méthodes et outils sur le suivi et l'analyse des accidents du travail aux élus du CSEE
- Faire le lien avec le référent handicap

SECURITE

- Décliner sur son périmètre la politique Sécurité décidée avec la CSSCT
- Participer à l'élaboration et à la mise à jour du document d'évaluation des risques (DUERP)

QVT

- Décliner sur son périmètre la politique QVT décidée avec la CSSCT
- Gérer la boîte à outils/bonnes pratiques QVT, en lien avec les autres salariés »

Interlocuteur de proximité, il peut informer et partiellement accompagner un collègue en situation d'inaptitude. Il a également la responsabilité de recueillir la parole des

OPCO Santé Ile-de-France

40 rue Gabriel Crié • CS 70001 • 92247 Malakoff Cedex

Tél : 01 46 00 41 29 / Fax : 01 46 00 41 21 • ile-de-france@opco-sante.fr • www.opco-sante.fr



collaborateurs confrontés à une situation de risques et d'en faire une retranscription, à la fois synthétique et objective. Ce recueil d'informations permet ensuite, la constitution d'une cellule au sein de l'établissement, qui a pour mission de gérer la situation, par un travail d'analyse des causes et d'identification des suites à donner.

ARCHITECTURE ET OBJECTIFS DE FORMATION

Objectif général :

L'AMV souhaite mettre en place une formation à destination des référents Santé, afin de les accompagner et de les outiller dans l'appropriation et l'application des données légales et réglementaires de prévention des risques.

Par cette formation, l'association souhaite également développer la cohésion et la coopération entre pairs par la mise en place de procédures et d'outils communs (boîte à idées de bonnes pratiques ...) aux collaborateurs de différents établissements éloignés géographiquement.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir ou actualiser les connaissances sur la Santé, la Sécurité et la QVT :
 - o Appréhender les définitions des principales notions (Inaptitudes, Accidents du travail, RPS, QVT ...), les obligations légales et réglementaires ;
 - o Identifier les différents outils et acteurs : le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, les Référents Santé Sécurité...;
 - o Comprendre les déterminants et les facteurs de risque SST notamment des TMS, des accidents du travail ...;
 - o Discerner les acteurs internes (membres du CSSCT, Référent Handicap) et externes (CIDES, OETH, SAMETH, AGEFIPH, Médecine du Travail ...) susceptibles d'intervenir.
- Appliquer les obligations légales, les orientations du CSSCT de l'association et promouvoir une démarche de prévention dans son établissement
 - o Elaborer et mettre à jour le DUERP, identifier les situations à risques, les analyser ;
 - o Définir des pistes de prévention et d'amélioration possibles, mobiliser les équipes de son établissement ;
 - o Disposer d'outils pour communiquer et éventuellement accompagner les collègues en situation d'inaptitudes.
- S'intégrer dans un collectif de Référents Santé et faire évoluer ses actions dans le respect de la politique de l'établissement
 - o Recourir à des outils collaboratifs pour : la veille réglementaire, la boîte à idées de bonnes pratiques, les liens avec le référent handicap et les partenaires.



PUBLIC VISE

20 Référents Santé (majorité d'aide soignants) d'Île de France et de Régions, élus du CSE.



ORGANISATION DE LA FORMATION

1. CONDITIONS DE DEROULEMENT :

L'organisme de formation s'engage à :

- Travailler de manière collaborative avec l'OPCO Santé sur ce projet, et adapter les contenus et méthodes aux réalités professionnelles des stagiaires ;
- Désigner un responsable pédagogique ;
- Animer les sessions de formation ;
- Envoyer à l'OPCO Santé les supports de formation remis aux stagiaires au moins 15 jours avant le démarrage de l'action ;
- Préciser les fondements théoriques sur lesquels il s'appuiera ;
- Faire des recommandations sur :
 - ✓ **l'implication de l'encadrement** (séminaire de lancement, intégration sur certains temps de la formation, restitution...)
 - ✓ les modalités de collaboration, suivi et restitution avec l'OPCO Santé
 - ✓ **Divers outils** permettant plus de collaboration entre les différentes structures de l'association
 - ✓ **L'organisation et la composition des groupes.**
- Organiser le suivi administratif (envoi des convocations, évaluation à chaud et à froid, gestion des remplacements, annulations...).

Par ailleurs, les délégations de l'OPCO Santé ou d'autres établissements adhérents à l'OPCO Santé pourront reprendre à leur compte ces actions de formation aux mêmes conditions financières jusqu'en 2024.

- **Profil des intervenants**

Les intervenants proposés devront posséder

- Une bonne connaissance du secteur, de ses établissements et du public formé ;
- Une expérience conséquente en animation pédagogique et en dynamique de groupe ;
- Une expertise sur la thématique abordée.

2. DUREE :

+/- 2 jours avec une intersession.

3. CALENDRIER ET RYTHME :

La formation se déroulera entre juin et décembre 2021.



En fonction des demandes, cette action de formation pourra être éventuellement être **reconduite pendant trois ans**, aux mêmes conditions financières.

4. NOMBRE DE GROUPES :

2 groupes de 12 personnes.

5. LIEU DE LA FORMATION :

Dans les locaux de l'AMV en île de France ou en Régions.

La formation devra obligatoirement comporter au moins un temps de regroupement commun à l'ensemble des participants (2 groupes) en présentiel.



EVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

L'organisme de formation proposera les niveaux d'évaluation suivants afin de mesurer les effets de cette action :

- **Une évaluation formative** à l'initiative du formateur, dont l'objectif est de vérifier individuellement que les objectifs pédagogiques ont été atteints, ce qui se traduit par la remise d'une attestation de compétences répondant aux exigences de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.
- **Un bilan oral** lors de la dernière journée de formation et en présence des participants, des formateurs et d'un représentant de l'OPCO Santé Ile de France. Ce bilan a pour objet d'évaluer la pertinence du dispositif de formation, le degré de satisfaction des stagiaires et les éventuelles améliorations à apporter dans la perspective d'une reconduction.
- **Un questionnaire de satisfaction** écrit, distribué à chaque participant, qui doit être impérativement récupéré avant la fin de la formation et transmis à OPCO santé Ile de France.
- **Un rapport d'évaluation**, rédigé par le prestataire, analysant les conditions de la mise en œuvre de l'action, notamment au regard des aspects suivants :
 - modalités pédagogiques (pertinence du contenu, du rythme, des choix pédagogiques) ;
 - évaluation des effets produits par l'action (atteinte des objectifs pédagogiques, autres effets);
 - évaluation des acquis ;
 - préconisations d'amélioration et autres besoins de formation repérés.



- **L'évaluation de l'ensemble du dispositif à 3 mois** visant à mesurer l'évolution des pratiques suite à la formation.

Le rapport sera constitué en 8 parties :

1. Nombre de stagiaires/ nombre de groupes ;
2. Objectifs de formation ;
3. Les moyens et méthodes pédagogiques proposés en précisant les adaptations effectuées en cours de mise en œuvre ;
4. Déroulement/séquençement de la session de formation ;
5. Adhésion des stagiaires à la formation et à la démarche proposée ;
6. Synthèse de toutes les évaluations « à chaud » et verbatim ;
7. Effets de la formation ;
8. Pistes d'amélioration et suggestions.

CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection des candidatures s'apprécieront dans l'ordre suivant :

1. Qualité de la proposition de formation

- Adéquation entre les objectifs du cahier des charges et les contenus proposés
- Originalité et pertinence de l'organisation pédagogique (contenus, méthodes)
- Pertinence des supports pédagogiques
- Pertinence des modalités de suivi et d'évaluation.

La formation attendue sera majoritairement en présentiel, néanmoins, l'organisme de formation pourra proposer d'intégrer une approche multimodale. Quelques exemples de moyens qui pourront être proposés :

- ✓ Partie de la formation réalisée à distance : webinaires, classes virtuelles...
- ✓ Modèle participatif style « forum », plate-forme collaborative, classe inversée.

La formation devra être la plus pragmatique et interactive possible afin de favoriser le transfert en situation de travail. Elle alternera entre apports théoriques et exercices d'analyse de situations.

La formation devra comporter :

- Des apports de contenus théoriques et méthodologiques ;
- Des temps d'échanges de pratiques, de co développement ou d'apprentissage par les pairs ;
- Des outils concrets et opérationnels : des grilles de lecture et d'analyse afin de mieux comprendre les situations rencontrées ;
- Des temps d'évaluation formative.

OPCO Santé Ile-de-France

40 rue Gabriel Crié • CS 70001 • 92247 Malakoff Cedex

Tél : 01 46 00 41 29 / Fax : 01 46 00 41 21 • ile-de-france@opco-sante.fr • www.opco-sante.fr



2. Moyens humains mis à disposition de la formation :

- Expérience et qualification des formateurs pressentis

3. Références de l'organisme dans le secteur d'activité ou dans le domaine de l'action

4. Coût de la prestation (prix/jour/groupe)

OPCO Santé Ile-de-France

40 rue Gabriel Crié • CS 70001 • 92247 Malakoff Cedex

Tél : 01 46 00 41 29 / Fax : 01 46 00 41 21 • ile-de-france@opco-sante.fr • www.opco-sante.fr



DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom du prestataire

I. Coordonnées

Interlocuteur référent de la mission : Téléphone : Email : N° de SIRET :	
Interlocuteur administratif : Téléphone : Email :	
Adresse :	
Téléphone :	
Fax :	
Site internet :	



- II. *Présentation de l'organisme et référence en lien avec la problématique visée.*
Nous vous remercions de préciser le nom, la fonction et les coordonnées des personnes contact.
Nous sommes susceptible de prendre contact avec certains d'entre eux.
Présentation des démarches qualité mise en œuvre

Une page maximum

- III. *Analyse de la demande et proposition d'intervention*

III-A. Décrivez votre compréhension du contexte et de la demande de l'association. Décrire les enjeux et les objectifs de la formation selon vous.
2 pages maximum



III-B. Présentez les consultants mobilisés sur cette intervention et leur expérience en lien avec la demande (Connaissance : secteur, public, thématique)

Joindre les CV des consultants

III-C. Décrivez votre approche pédagogique et méthodologique ainsi que les supports utilisés (supports d'intervention et support stagiaires)

1 extrait des supports sera remis en annexe.

Une page maximum



III-D. Précisez votre déroulé pédagogique

Module	Objectifs	Contenus	Méthodes et supports	Durée

IV - Système d'évaluation. Précisez le système ainsi que les critères d'évaluation proposés.

Une attention toute particulière est accordée à l'évaluation des actions de formation menées. Quelques exemples de supports d'évaluation seront transmis en annexe.

V- Modalités de collaboration avec l'association et l'OPCO Santé.



VI- Éléments financiers

Coût de la journée d'intervention – (incluant : les supports, les frais de déplacement et l'ingénierie en amont)

TTC

Coût de l'évaluation à froid

TTC

Le dossier complet devra être transmis exclusivement par messagerie électronique à l'adresse suivante :

nicolas.mazzoli@opco-sante.fr

Les documents seront présentés sous un format informatique standard : Powerpoint, Word, Acrobat...

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Je certifie l'authenticité des informations portées sur la présente proposition d'intervention

Fait le à



Annexe 1 : Fiche synthétique (à renvoyer sous format WORD – 2 pages max)

Référence du prestataire	
Références : Connaissance du secteur, du public et de la thématique	
Qualité des intervenants	
Action proposée	
Titre	
Objectifs	
Public et nombre de stagiaires	
Contenu	
Démarche pédagogique	
Supports	
Evaluation	
Durée, rythme et Coût	
Commentaires ou informations diverses	